

Les mouvements de réforme des Bénédictins hongrois au 14^e siècle

SAROLTA HOMONNAI



La première Bulle papale portant sur la réforme de l'ordre bénédictin et expressément adressée aux Bénédictins hongrois date de 1225 et provient du Pape Honoré III (1216–1227).¹ Ce document concerne la convocation des chapitres provinciaux suivant le modèle cistercien. Il y est constaté avec insatisfaction qu'en Hongrie les dispositions arrêtées par le 4^e concile de Latran concernant l'organisation des chapitres provinciaux n'étaient peu ou pas du tout respectées. Le Pape confia alors aux abbés de Bulcs et Pécsvárad la convocation d'un chapitre de l'ordre la même année à Madocsa. Il prévoyait que tous les abbés – ou à défaut des abbés les prieurs – des monastères bénédictins seraient tenus d'y comparaître sous peine de sanctions ecclésiastiques. Les abbés des deux monastères cisterciens voisins devaient être aussi invités pour pouvoir assister au déroulement du chapitre. Lors de cette réunion, les présidents du chapitre suivant devaient être également désignés. En outre, le pape Honoré III décréta que tous ceux qui seraient dépourvus de leur office par les visiteurs, pour cause de négligence, devraient être écartés par les évêques du diocèse. Les Bénédictins hongrois commencent donc leurs réformes au 14^e siècle avec la transcription de la Bulle du pape Honoré III datée de 1225.

Le 18 octobre 1327, le chapitre de Nyitra transcrivit, à la demande des abbés de cinq monastères du Nord de la Hongrie (Garamszentbenedek [Hronský Beňadik], Kolos [Klíž], Széplak [Krásna], Zobor [Zombor],² Ludány) le diplôme sus-

¹ L. Erdélyi–P. Sörös, *A pannonhalmi Szent Benedek rend története*. [Histoire de l'ordre de Saint Benoît de Pannonhalma] I–XII/B. Budapest 1902–1916. (dans la suite: PRT) I. n. 76, 663–666; PRT II, 9–10; L. J. Csóka, *Szent Benedek fiainak világtörténete, különös tekintettel Magyarországra*. [Histoire mondiale des fils de Saint Benoît en particulier en Hongrie] Budapest 1969, (dans la suite: Csóka 1969) 544.

² Aujourd'hui en Slovaquie.

mentionné d'Honoré III prévoyant la réunion annuelle des chapitres.³ Cette transcription a été réalisée à l'initiative, à la demande et avec le concours des abbés mentionnés. Les tentatives réformatrices menées au 13^e siècle de l'extérieur, inspirées par le Saint-Siège, ont cherché des solutions aux problèmes propres aux Bénédictins.⁴ On connaît une exception, lorsqu'une mesure a été prise à la suite du rapport d'un abbé de Pannonhalma, mais c'était à l'évidence le fruit de l'initiative isolée de cet abbé. Par contre, un décret édicté suite à une initiative interne et résultant du ralliement de plusieurs personnages n'a pu voir le jour avant le 18 octobre 1327. Il est remarquable que les protagonistes de cette affaire ne sont pas les grands monastères fondés par le roi : parmi ces cinq abbayes seules celle de Garamszentbenedek était de fondation royale, le reste appartenait à des seigneurs laïcs. Cela s'explique probablement par le fait que chacun des monastères en question se trouvait dans le Nord de la Hongrie, sur les domaines ou près des domaines des grands seigneurs provinciaux ; notamment les abbayes de Garamszentbenedek, Kolos, Ludány et Zobor, qui se situait sur le territoire de Máté Csák, tandis que l'abbaye de Széplak relevait de la zone d'influence du seigneur Amadé Aba et ses fils. Ces territoires étaient donc particulièrement exposés, d'abord, à la merci des grands seigneurs, puis aux effets néfastes des luttes unificatrices du roi Charles Robert d'Anjou. Le renforcement politique des grands seigneurs au détriment du pouvoir royal paraissait de plus en plus fort en Hongrie dès les années 1270. Charles Robert d'Anjou tâchait de restaurer le pouvoir royal sur les territoires que les grands seigneurs avaient usurpés en en faisant leurs zones d'influence autonomes. Après que le roi réussit enfin en 1323 à liquider le pouvoir des seigneurs provinciaux, lesdits monastères ont vécu des années plus calmes. Ils ont pu reprendre le mouvement de la rénovation des chapitres, jusque là abandonné, pour améliorer leurs conditions et plus généralement dans l'intérêt de tout l'ordre bénédictin.

Or, il convient de remarquer qu'il existait des monastères bénédictins dans le Nord de la Hongrie,⁵ situés sur le territoire des grands seigneurs provinciaux, mais ceux-ci n'ont joué aucun rôle dans l'engagement du mouvement de réforme lancé par les cinq abbés du Nord de la Hongrie. Parmi les cinq abbayes qui ont sollicité des réformes, quatre se trouvaient sur le territoire de Máté Csák. On peut en conclure que c'est là que la nécessité de la restitution de l'état original s'est révélée la plus urgente. Cette circonstance seule aurait été, bien entendu, insuffisante pour initier une mise au point. Il paraît probable que ces monastères avaient été dirigés par des abbés actifs et consciencieux, fort désireux de régulariser la situation de l'ordre bénédictin, car ils ont choisi comme modèles, parmi les décrets pontificaux d'Innocent III et d'Honorius III, le plus sévère, celui qui a pres-

³ G. Fejér, *Codex diplomaticus Hungariae ecclesiasticus ac civilis*. I-XI. Budae 1829-1844, (dans la suite: Fejér) VIII/III, n. 86, 249-250; *Anjou-kori oklevéltár*. [Collection diplomatique angevine] *Documenta Res Hungaricas Tempore Regum Andegavensium Illustrantia*. 1301-1387. Budapest-Szeged 1990-2002, Vol. XI. (1327) n. 499, 235; Csóka 1969, 549.

⁴ PRT II, 8-9; Csóka 1969, 491-492.

⁵ PRT XII/B, 378, 391, 417.

crit la convocation annuelle des chapitres. Cela se justifiait particulièrement à Széplak, éloigné des quatre autres monastères. Son abbé Szigfrid est celui qui, lorsqu'il devint ensuite abbé de Garamszentbenedek, a participé à tous les mouvements de réforme du 14^e siècle relatifs aux Bénédictins. Sa carrière est tellement liée à la réforme qu'il a été nommé abbé de Pannonhalma en récompense, entre autres, de son activité dans ce domaine.⁶

Certains historiens hongrois supposent que les Bénédictins hongrois tinrent un chapitre de l'ordre dès 1329.⁷ Même si ce fut le cas, le système des chapitres ne put guère fonctionner d'une façon constante, parce qu'en 1332 on retrouve à nouveau une initiative des Bénédictins du pays en ce sens.

Le pape Jean XXII (1311–1334) mentionne dans ses lettres du 22 juin⁸ et 27 juin⁹ 1332 le fait qu'un groupe d'abbés et prieurs bénédictins hongrois s'est récemment adressé à lui, en disant qu'en Hongrie ni les dispositions d'Innocent III ni celles d'Honorius III concernant l'organisation des chapitres de l'ordre n'étaient respectées, et que pour « certaines raisons » il était impossible depuis quelque temps de convoquer des chapitres. Cette période pourrait remonter à l'invasion des Tartares en 1241–1242, et au plus tard à l'anarchie qui caractérise le règne de László IV dit le Couman, de 1272 à 1290. Les « certaines raisons » correspondent probablement à la multitude des petits souverains provinciaux et aux luttes pour la centralisation, très défavorables aux monastères, lesquels se trouvaient déjà à l'agonie depuis l'attaque des Tartares. La preuve que ce n'est point erroné de remonter jusqu'à l'attaque des Tartares est fournie par un diplôme papal de 1344 décidant la reconstruction des monastères qui dépérissaient depuis le temps des luttes contre les Tartares.¹⁰ Bien que les diplômes de l'an 1332 ne répètent pas mot pour mot la Bulle du pape Honorius III, ils en reprennent, pourtant, toutes les dispositions importantes; de plus, le document témoigne d'une référence à Honorius III. Jean XXII décréta en outre que les Bénédictins hongrois devaient tenir un chapitre en 1333 sous la présidence des abbés de Pannonhalma et de Garamszentbenedek, dont l'abbé était déjà Szigfrid, et ainsi de suite dans les années à venir.¹¹

⁶ Sur sa biographie, voir plus spécifiquement: N. Knauz, *A Garam-melleti Szent Benedek-i apátság*. [L'abbaye de Saint Benoît près de la rivière Garam] Vol. I, Budapest 1890, (dans la suite: Knauz 1890) 70–75; V. Fraknói, *Magyarország egyházi és politikai összeköttetései a római Szentszékkel. A magyar királyság megalapításától a konstanzi zsinatig*. [Les relations ecclésiastiques et politiques de la Hongrie avec le Saint-Siège de Rome. De la fondation du royaume hongrois jusqu'au concile de Constance] Budapest 1901, (dans la suite: Fraknói 1901) 165, 194; K. Haiczl, *A garamszentbenedeki apátság története*. [Histoire de l'abbaye de Garamszentbenedek] Budapest 1913, (dans la suite: Haiczl 1913) 37; PRT II, 57–60, XII/B. 100–102, 371; Csóka 1969, 552, 556–557, 589–590.

⁷ Csóka 1969, 549.

⁸ PRT II, n. 105, 370–371.

⁹ Fejér VIII/III, 631–634.

¹⁰ PRT II, n. 130, 397–398.

¹¹ PRT II, 15–16; Haiczl 1913, 15, 37; Csóka 1969, 549–550.

Malgré les tentatives précédemment évoquées, le système des chapitres n'a jamais pu fonctionner correctement. Le pape Benoît XII (1334–1342), le successeur de Jean XXII, a promulgué – pour la première fois depuis les dispositions concernant les Bénédictins du 4^e concile de Latran – une Bulle, intitulée *Summa magistri*, le 20 juin 1336, qui exposait les divers problèmes de la vie bénédictine, y compris les tentatives de réformes nouvelles et globales. Elle est devenue sous l'appellation de *Benedictina*, le symbole des mouvements réformateurs bénédictins du 14^e siècle, malgré le fait que ces décisions soient restées lettre morte presque partout, y compris en France. Cette bulle prévoit à son tour, dans ses premières dispositions, l'organisation des chapitres de l'ordre, mais en adoptant une démarche plus tolérante, conformément à l'esprit du décret d'Innocent III, elle n'envisage que des convocations trisannuelles.¹² La *Benedictina* dispose également sur les chapitres annuels dans les abbayes-mères, quotidiens dans chacune des filiales, sur la consolidation de leur base financière, sur les modalités d'admission dans l'ordre, sur les fonctionnaires de tous les monastères, sur leurs tâches et sur l'organisation de la vie intérieure monastique. Cependant la grande innovation de la bulle consistait à solliciter les études universitaires des Bénédictins. C'est la partie la plus minutieusement élaborée de la *Benedictina*. Les monastères ont été obligés d'envoyer un moine sur vingt à l'Université. Le Bulle papale régleme d'une manière détaillée le mode du choix des futurs étudiants, leurs logements et frais divers, leurs bourses d'études ainsi que le temps prévu pour l'obtention des degrés universitaires.¹³

Un diplôme papal délivré le 11 décembre 1336¹⁴ ordonne le respect des points essentiels de la *Benedictina* pour l'ordre hongrois peut être considéré comme précurseur de l'arrivée de la Bulle en Hongrie (1337). La *Benedictina* arrivera en 1337 en Hongrie. Benoît XII fait fusionner dans une seule province les monastères bénédictins des archiépiscopats d'Esztergom et de Kalocsa. Le pape a confié à quatre abbés bénédictins, dont Szigfrid, abbé de Garamszentbenedek de trouver enfin un lieu convenable pour la première réunion du chapitre de l'ordre, voulue depuis longtemps. Après y être arrivé et tout le monde étant réuni, le chapitre a dû élire un président, étant donné que le rôle des abbés susmentionnés se bornait uniquement à organiser la réunion, sans avoir toutefois la fonction présidentielle. Le fait que parmi les participants se trouve aussi des procureurs montre que le diplôme permet la présence par l'intermédiaire des représentants. Les Bénédictins hongrois se voient habilités par le Pape à renouveler et à suivre les dispositions des anciens chapitres dans la mesure où elles s'avèrent compatibles avec la *Benedictina*. Désormais le Saint-Siège exige des rapports concernant les dépenses et les revenus des monastères afin de pouvoir prescrire le nombre des moines que

¹² Lajos J. Csóka a mentionné les chapitres provinciaux bisannuels. Csóka 1969, 495–496.

¹³ Plus précisément: PRT II, 17–38; Csóka 1969, 495–501, 531. Encore: Haiczl 1913, 37. – l'auteur a daté la bulle par erreur à 1337, en effet cette année est la date de l'arrivée de la bulle en Hongrie.

¹⁴ Fejér VIII/IV. n. 75, 181–187; PRT II, 38. – l'auteur ne fait pas mention parmi les abbés organisateurs, de celui de Garamszentbenedek; Csóka 1969, 550.

les monastères sont susceptibles d'entretenir et combien d'entre eux pourront être envoyés à l'Université.

La lettre notariale des conseillers¹⁵ bénédictins du pape datant du 1^{er} avril 1337 était jointe à la Bulle réformatrice et comportait des dispositions portant sur les modalités d'exécution de celle-ci.¹⁶ On peut supposer que les bénédictins hongrois ont tenu un chapitre provincial dans la même année où la *Benedictina* a été proclamé.¹⁷

Benoît XII dans sa lettre du 15 octobre 1337¹⁸ ordonne à l'évêque d'Eger de récupérer pour l'ordre des monastères occupés par des usurpateurs, d'y installer des moines fiables et d'y faire respecter l'esprit réformateur. Ce processus aurait dû être mis en marche par le chapitre de l'ordre bénédictins, ainsi ce document nous permet-il de nous douter de son efficacité réelle.

Ce diplôme n'est pas le seul à nous avertir des difficultés concernant la réalisation du projet réformateur. Dans un contexte plus large nous pourrions évoquer, en tant que justification, la lettre du haut clergé hongrois de 1338 dans laquelle il porte plainte au pape Benoît XII concernant la politique ecclésiastique du roi Charles Robert. Parmi les atteintes portées contre l'ensemble de l'Église le manque des élections du chapitre, la donation du droit de patronage et l'obligation militaire des ecclésiastiques touchent également aux conventions monastiques.¹⁹

Dans l'histoire de la réforme bénédictine c'est le chapitre de l'ordre tenu à Visegrád le 2 juin 1342 qui constitue le premier résultat fidèlement documenté de la lignée favorisant la convocation régulière des chapitres.²⁰ Cette réunion du chapitre s'est occupé de l'affaire des monastères récupérés pour l'ordre par Szigfrid, l'abbé de Garamszentbenedek.

Le large contexte du chapitre de 1342 montre bien que le mouvement de réforme bénédictine ne portait pas uniquement sur l'affaire intérieur de l'ordre. Le simple fait qu'il a eu lieu à Visegrád est signifiant: dans cette ville se trouvait un monastère bénédictin, mais celui-ci était moins important que ceux de Pannonhalma ou Garamszentbenedek. La ville de Visegrád ayant des fonctions d'une capitale pour ainsi dire à l'époque de Charles Robert d'Anjou, on peut dire que le chapitre se déroulait dans le centre royal. Parmi les douze abbés dont nous connaissons le nom, huit dirigeaient des monastères fondés par le roi. Le déroulement de la proclamation de la *Benedictina* en Hongrie était assuré surtout par des organisateurs et des présidents des chapitres venant des monastères de fondation

¹⁵ C'est avec eux que le pape Benoît XII a conféré sur les points de *Benedictina* et ils les ont développé. PRT II, 16.

¹⁶ PRT II, n. 119, 384–385.

¹⁷ Fejér VIII/III, n. 84, 248. – par erreur daté à 1327.

¹⁸ A. Theiner, *Vetera monumenta historica Hungarum sacram illustrantia*. I-II, Romae 1859–1860, Vol. I, n. 928, 618–619; PRT II, n. 124, 390–393.

¹⁹ Gy. Kristó–F. Makk, *Károly Róbert emlékezete*. [La mémoire de Charles Robert] Budapest 1988, 186–189.

²⁰ Fejér VIII/IV, n. 309, 604–605; PRT II, n. 128, 395–396; *Knauz 1890*. 71; PRT II, 38; Csóka 1969, 552.

royale. Ces faits permettent de tirer les conclusions suivantes: au première chef, le chapitre, qui devait sa renaissance au mouvement réformateur et qui le promouvait en même temps, faisait partie de la vie intérieure de l'ordre en 1327, et il était organisé par les monastères de patronage privé. Deuxièmement ledit chapitre sera dirigé par les monastères de fondation royale, il se déroulait au siège du roi sous le contrôle direct de Charles Robert. Il paraît donc que la réforme de l'ordre bénédictin hongrois était une partie de la politique de consolidation du roi à la suite des luttes unificatrices. C'était donc le cas des pays voisins de l'Europe centrale et orientale; en Bohême et en Pologne c'était aussi les souverains qui ont mis en œuvre les réformes monastiques tout en soutenant leur politique.²¹

Avant que le chapitre suivant ait eu lieu Clément VI (1342–1352), successeur de Benoît XII a ordonné le 18 mars 1344 aux abbés, prieurs et abbesses bénédictins d'élire des personnes capables de récupérer et de restituer les droits et propriétés des monastères dépérissant depuis l'invasion tartare, dont le nombre dépassait la quarantaine, les invitant à partager les frais.²²

On peut supposer un chapitre général de l'ordre en 1348, car Ulrik, le nouvel abbé de Dombó, a été élu par la réunion des abbés bénédictins au cours de la même année.²³ Nous ne possédons pas d'autres preuves sur ce chapitre supposé.

C'est bien plus tard qu'une preuve documentaire d'un chapitre suivant celui de Visegrád apparaît le 21 octobre 1366.²⁴ Etant donné qu'on ne s'informe que d'une réunion provinciale en 1342 et d'une autre de 1366, ne pouvant pas prendre pour certain les chapitres supposés de 1337 et de 1348, on peut douter de l'efficacité de la *Benedictina* concernant le mouvement chapitral. Cependant un examen détaillé du diplôme du chapitre de 1366 qui contient des informations cachées pourrait en finir avec nos doutes.

Un monastère (Garáb) dont on a des informations issues du chapitre de 1342 se voit de nouveau sous la direction d'usurpateurs. La situation était pire qu'auparavant. Ledit monastère a été pris par Konrad, moine tchèque, dépourvu de lettre de recommandation. Y habitait une femme de mauvaise réputation dont la fille est devenue concubine de celui-ci. Il gaspillait les biens du monastère, et après avoir appris qu'il allait être défait, il a tenté de s'enfuir, en vain car il a été arrêté et transporté à Pécsvárad. Même la vie pécheresse de Konrad peut fournir des informations sur la régularité des chapitres, à savoir qu'il ne s'y présentait jamais. Vu qu'à l'époque du chapitre de Visegrád la vie de ce monastère était conforme aux règles de l'ordre, Konrad a dû occuper la place de l'abbé après 1342, et qu'il ressort des sources qu'il ne fréquentait pas les chapitres, nous pouvons admettre que plusieurs chapitres ont été convoqués entre 1342 et 1366.

²¹ K. Elm, « Les ordres monastiques, canoniaux et militaires en Europe du Centre-Est au bas moyen âge, » in *L'Église et le peuple chrétien dans le pays de l'Europe du Centre-Est et du Nord (XIV^e– XV^e siècle)*, Rome 1990, (dans la suite: Elm 1990) 169, 180.

²² PRT II, n. 130, 397–398; Knauz 1890, 72; Csóka 1969, 589.

²³ PRT XII/B, 432.

²⁴ PRT II, n. 190, 510–513; PRT II, 39; Csóka 1969, 551–553, 558.

Ce fait a été soutenu par l'expression « *pro rite* » qui fait référence au déroulement du chapitre dans le texte du diplôme de 1366, et il suppose aussi une certaine régularité. En plus il en ressort que le chapitre précédent était tenu à Garamszentbenedek, probablement en 1364.²⁵

Loin de parler d'une réalisation parfaite, il est donc à admettre que les dispositifs de la *Benedictina* portant sur la convocation des chapitres ont été plus ou moins respectés en Hongrie. Les procès-verbaux capitulaires non conservés, nous ne connaissons pas les ordres du jour. Un des dispositifs de la *Benedictina* n'a sûrement pas été suivi, notamment celui de l'obligation des études universitaires. On retrouve un nombre très limité de Bénédictins hongrois poursuivant des études à l'étranger. Les universités les plus proches par exemple celle de Vienne et de Cracovie, n'ont pas reçu d'étudiants d'entre eux au cours du 14^e siècle.²⁶

Parmi les pays voisins de la Hongrie en Europe de l'Est en Pologne les réformes ont été lancées sous l'influence de la *Benedictina*, plusieurs monastères formant une congrégation au sens large du terme,²⁷ mais les réformes papales n'ont pas eu beaucoup d'effet.²⁸ En Bohême les abbayes monastiques ont connu une prospérité au 14^e siècle grâce pour la plupart à la politique monarchique.²⁹ La réforme des monastères bénédictins bohémiens était dirigée par l'abbaye de Břevnov; sa compétence ne se limitait pas aux prieurés de sa propre fondation mais grâce aux papes Benoît XII et Boniface IX ont reçu le visitation de tous les abbayes bénédictines bohémiennes.³⁰

En tirant une conclusion générale on peut constater qu'au cours du mouvement réformateur bénédictin en Hongrie du 14^e siècle, parmi les dispositions de la Bulle *Benedictina*, seules celles portant sur la convocation des chapitres provinciaux apparaissent dans le corpus des diplômes de notre pays. Il paraît aussi que ces tentatives, lancées pour la première fois par Innocent III, ont enfin connu un accomplissement vers le milieu du 14^e siècle. L'autre résultat des efforts hongrois consistait en la reprise de quelques monastères perdus, mais on n'en trouve pas de mesures dans la Bulle *Summa Magistri*. Cependant nous pouvons admettre que pour réformer la vie de ces monastères reprises l'on pouvait appliquer les règles concernant le comportement quotidien des Bénédictins.

²⁵ Il est présumable que un chapitre de l'ordre a eu lieu du 1348. Voir la note 22.

²⁶ Même au 15^e siècle on ne connaît que sept moins bénédictins, qui étudiaient à Vienne ou à Cracovie. E. Mályusz, *Egyházi társadalom a középkori Magyarországon*. [La société ecclésiastique en Hongrie médiévale] Budapest 1971, 246.

²⁷ Elm 1990, 171.

²⁸ Csóka 1969, 516.

²⁹ Elm 1990, 169.

³⁰ Csóka 1969, 515; Elm 1990, 167.